AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

220C1250
FR0000130213-FS0380

9 avril 2020

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

LAGARDERE SCA

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 9 avril 2020, la Caisse des dépôts et consignations (CDC) (56 rue de Lille, 75007 Paris) a déclaré avoir franchi en baisse, le 3 avril 2020, directement et indirectement, par l'intermédiaire de la société CNP Assurances[1], le seuil de 5% des droits de vote de la société LAGARDERE SCA et détenir, directement et indirectement, 4 395 209 actions LAGARDERE SCA représentant 8 338 418 droits de vote, soit 3,35% du capital et 4,77% des droits de vote de cette société[2], répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
CDC (à titre direct)	3 943 209	3,01	7 886 418	4,51
CNP Assurances	452 000	0,34	452 000	0,26
Total CDC	**4 395 209**	**3,35**	**8 338 418**	**4,77**

Ce franchissement de seuil résulte d'une diminution du nombre d'actions LAGARDERE SCA détenues à titre de collatéral par la société CNP Assurances.

[1] Contrôlée par la Caisse des dépôts et consignations.
[2] Sur la base d'un capital composé de 131 133 286 actions représentant 174 837 154 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.